

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot

Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le mardi 2 juin 2026 à 19 h 15 au bureau municipal, 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, à laquelle séance sont présents :

Monsieur le maire	Réjean Rajotte
Madame la directrice générale et greffière-trésorière	Micheline Martel,

Sont également présents :

Madame la conseillère	Hélène Dufault	poste 1
Messieurs les conseillers	Martin Doucet	poste 2
	Robert Chevrier	poste 3
	Pierre Paré	poste 4
	Michel Daigle	poste 5
	Daniel Plante	poste 6

1 Ouverture de l'assemblée

Le maire, monsieur Réjean Rajotte, déclare l'assemblée ouverte et invite la directrice générale à présenter le projet de Règlement soumis à la consultation publique mentionné dans l'avis public donné sur le sujet le 6 mai 2026.

2 Consultation sur le projet de Règlement numéro 650-2026 modifiant le Règlement de zonage afin de prévoir des dispositions particulières pour les zones 118, 210, 401 et 402

2.1 La directrice générale présente le projet de Règlement numéro 650-2026 modifiant le Règlement de zonage afin de prévoir des dispositions particulières pour les zones 118, 210, 401 et 402.

2.2 Le maire invite les citoyens à soumettre leurs questions.

Aucune question n'est adressée à l'égard du Règlement dans son ensemble ou en partie.

3 Clôture de l'assemblée

Après avoir procédé à la présentation du projet de Règlement, le maire déclare la levée de la présente assemblée publique de consultation à 19 h 23.

La directrice générale et
greffière-trésorière,



Micheline Martel, OMA

Le maire,



Réjean Rajotte